

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
marie.petitcolas@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)

MAIRIE DE DELME

33 rue Raymond Poincaré
57590 Delme
03 87 01 37 19
mairie-delme@orange.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

**L'église Saint-Germain
de Delme**

Moselle

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Moz Ailes Event - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la réhabilitation de l'église néo-gothique de Delme !

◆ ◆ LE PROJET

Construite dans un style néo-gothique caractéristique du XIX^e siècle, l'église de Delme constitue un élément majeur du patrimoine communal.

Ces travaux visent à remédier aux dégradations constatées sur la toiture de la sacristie ainsi que sur une partie des couvertures de la nef et du chœur de l'édifice principal avec le remplacement à l'identique des matériaux détériorés.

L'église a déjà fait l'objet d'importants travaux de restauration à l'intérieur et à l'extérieur entre 1996 et 1998.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Repère architectural et lieu de recueillement ouvert à tous, l'église de Delme est la principale église de l'ancien canton. Un événement marquant de son histoire survient en 1959, lorsqu'un violent orage endommage gravement la flèche du clocher, qui sera alors entièrement reconstruite.

Aujourd'hui encore, l'édifice accueille les célébrations religieuses hebdomadaires ainsi que les grandes fêtes liturgiques telles que Noël ou Pâques. L'église s'inscrit dans un environnement patrimonial remarquable, à proximité immédiate de la synagogue de Delme et du

centre d'art contemporain.

Elle se trouve également au pied de la réserve naturelle régionale de la côte de Delme et à environ 30 km de Metz et de Nancy, renforçant son attractivité culturelle et touristique.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La commune de Delme est pleinement engagée dans la préservation de ce monument emblématique du patrimoine local et inscrit sa réhabilitation dans une démarche de valorisation durable du site et du territoire.

Cette mobilisation contribue au maintien de l'activité économique locale tout en garantissant une intervention de qualité sur le bâti ancien.

À l'issue des travaux, l'église continuera à remplir son rôle culturel et patrimonial, participant activement à la vie culturelle du Saulnois et renforçant l'attractivité de la commune pour les habitants comme pour les visiteurs.

Montant des travaux	69 714 € HT
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Automne 2026

Crédit photos © Moz Ailes Event

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Germain de Delme

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104374

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Lorraine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
l'église Saint-Germain de Delme**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐